

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20100715-de-100715-06-DE
Date de signature : -
Date de réception : 15/07/2010

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2010

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION A L'ASSOCIATION CENTRE HENRI WALLON

Madame PUBILL, Adjointe chargée de la Vie Sociale, expose :

L'association Centre Henri WALLON assure des missions de service public qui consistent à apporter une aide aux enfants et adolescents éprouvant des difficultés dans leur maturation affective, leur adaptation familiale, scolaire et sociale.

En 1989, l'association, dans un souci d'apporter un service de proximité, a mis en place une antenne décentralisée à Carquefou. Depuis 2000, la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire contribue à la location de cette antenne, au prorata du nombre de jeunes sébastienais accueillis.

La précédente convention étant arrivée à son terme, je vous demande votre accord pour renouveler la convention de participation liant la Ville à l'association Centre Henri WALLON.

Je vous demande également d'autoriser Monsieur le Maire ou moi-même à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité

accepte les propositions énoncées ci-dessus

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 15 juillet 2010

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

Signé

Signé

Sandrine PUBILL

Sandrine PUBILL